

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN ARBITRAGE

MODULES THEORIQUES ET PRATIQUES DU 20 AU 27 NOVEMBRE

CYCLE

- Formation Courte

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

- 3 modules dispensés en 3x2 jours (6 jours)
- Volume horaire : 42 heures (3x14 heures)
- Présentiel (Manufacture des Tabacs
21 allée de Brienne - 31000 Toulouse)

INSCRIPTIONS



En partenariat avec :



Objectifs

- **Proposer une formation spécialisée**, adaptée aux enjeux contemporains de l'arbitrage, en intégrant à la fois les spécificités du droit de l'arbitrage international et les dispositions locales applicables.
- **Développer les compétences** des participants en matière de résolution des litiges commerciaux et d'arbitrage international, en étroite collaboration avec la CMCAO.
- **Répondre à une demande croissante des professionnels et des acteurs du commerce** local et international en matière de formation de qualité dans le domaine de l'arbitrage.



ATTESTATION DÉLIVRÉE :

Attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée du cycle de perfectionnement.



VOLUME HORAIRE :

42 heures (3x14 heures)
du 20 Nov. au 27 Nov.

Programme

Modules composés d'une journée d'enseignements théoriques et d'une journée application.

• **MODULE 1 : La clause compromissoire - 20 et 21 Novembre (2 jours)**

Intervenants :

- Abdelmadjid Nedjari, administrateur de la Chambre de Médiation, de Conciliation et d'arbitrage d'Occitanie (CMCAO).
- Laurent Posocco, maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole.

Objectif pédagogique : perfectionner sa pratique de rédaction de la clause.

• **MODULE 2 : La sentence arbitrale - 24 et 25 Novembre (2 jours)**

Intervenant :

- Lukas Rass Masson, professeur des universités à l'Université Toulouse Capitole.

Objectif pédagogique : Perfectionner sa pratique de rédaction de la sentence arbitrale.

• **MODULE 3 : La contestation de la sentence arbitrale (recours en annulation) 26 et 27 Novembre (2 jours)**

Intervenants :

- Beyza Baydur, arbitre et avocate du cabinet Beyza Baydur.
- Marie-Laure Bizeau, arbitre et avocate au sein du cabinet MEDICI.

Objectif pédagogique : Aborder les fondements de la procédure de recours et les motifs juridiques de contestation de la sentence.

Modalité et tarifs

- **MODALITÉ :** Présentiel (Manufacture des Tabacs- 21 allée de Brienne - 31000 Toulouse).
- **TARIFS :** 650€ par apprenant et par module et 600€ par apprenant et par module dès deux inscrits de la même structure. (Les participants peuvent demander une prise en charge totale ou partielle de cette formation au FIF PL).
- **INSCRIPTIONS :** <https://formulaire.ut-capitole.fr/index.php/774779?lang=fr>

Document d'information non contractuel réalisé au 16/10/2025

CONTACT :

Sarah MAUREL
05.61.12.86.07
sarah3.maurel@ut-capitole.fr

Executive Education and Digital University
Manufacture des Tabacs
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse
Tél. : 05.61.12.88.26

